

16ème législature

Question N° : 10012	De M. Rodrigo Arenas (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Déficit financier de l'UNSS	Analyse > Déficit financier de l'UNSS.
Question publiée au JO le : 11/07/2023 Réponse publiée au JO le : 31/10/2023 page : 9730 Date de changement d'attribution : 21/07/2023		

Texte de la question

M. Rodrigo Arenas interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le déficit financier de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Les représentants syndicaux au conseil d'administration de l'UNSS sont unanimes pour imputer le déficit financier de l'organisation aux choix de gestion de la direction nationale. Le SNEP FSU l'accuse même d'avoir « dépensé sans compter » jusqu'à « vider les caisses ». Le bilan financier fait en effet état d'une hausse de deux millions d'euros des frais de personnels, d'un doublement des frais d'études et des prestations de cabinets extérieurs, d'une multiplication par onze des charges de publication et par vingt-trois des frais de missions et de réceptions. Ce déficit financier vient s'ajouter à un malaise global dans la gouvernance de l'UNSS. L'abondance des publications syndicales critiques de la direction, les relations tendues avec les enseignants d'EPS dans l'organisation des compétitions, ou encore le nombre élevé de contentieux engagés devant le Conseil des Prud'hommes, témoignent du manque de légitimité de la direction. La nomination du directeur national par M. Jean-Michel Blanquer contre l'avis du conseil d'administration en serait à l'origine. Il lui demande donc s'il envisage de nommer une nouvelle direction nationale afin que le sport scolaire puisse retrouver un mode de gestion fidèle à l'esprit associatif qui l'anime et qu'il puisse faire bénéficier les élèves de la dynamique de Paris 2024.

Texte de la réponse

M. Olivier Girault a été nommé directeur national de l'UNSS (arrêté du 29 décembre 2021) par le ministre en charge de l'éducation nationale conformément aux textes en vigueur, puisque le président de l'association n'est pas lié par les propositions de l'assemblée générale de l'UNSS. L'année 2023 a impliqué un renforcement du dialogue avec les représentants siégeant au conseil d'administration et à l'assemblée générale, afin d'expliquer les évolutions budgétaires de l'exercice 2022-2023 et de préparer le budget 2023-2024, présenté à l'équilibre. Le contexte de clarification comptable et de régularisation de certaines procédures a pu provoquer des incompréhensions, qu'il s'agit à présent de clarifier, de même que le contexte économique et énergétique a pu avoir des effets cumulés dont il faudra tirer toutes les conséquences en matière d'organisation des transports. La direction nationale de l'UNSS s'attachera au cours de l'année scolaire qui s'ouvre à conduire un dialogue social renforcé, à entreprendre une communication plus régulière et fréquente, à examiner de manière objective les difficultés qui lui sont remontées afin d'améliorer le service rendu. L'UNSS contribue à la dynamique préolympique de cette année scolaire, comme ses missions l'y engagent, et ceci pour le plus grand bénéfice des élèves sportifs, à qui il est donné la possibilité de s'épanouir par la pratique sportive chaque semaine.